

AVIS DES SOCIÉTÉS

ETATS FINANCIERS DEFINITIFS

**Société Tunisienne des Marchés de Gros
« SOTUMAG »**

Siège social : Route Naâssen Bir Kassâa 2059 Ben Arous

La Société Tunisienne des Marchés de Gros « SOTUMAG » publie, ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2015 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le 02 juillet 2016. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial du commissaire aux comptes : Mr Abdellatif ABBES (UNION AUDIT TUNISIE).

BILAN
AU 31 DECEMBRE 2015
(chiffres arrondis au dinar tunisien)

Actifs	Notes	Au 31/12/2015	Au 31/12/2014
ACTIFS NON COURANTS			
Actifs immobilisés			
Immobilisations incorporelles	1	214 900	203 224
(-) Amortissements		-194 530	-186 397
		20 370	16 827
Immobilisations corporelles	2	35 810 010	34 608 970
(-) Amortissements		-23 833 063	-22 951 904
		11 976 947	11 657 066
Immobilisations financières	3	714 916	696 906
(-) Provisions		0	0
		714 916	696 906
Total des actifs immobilisés		12 712 233	12 370 799
Total des actifs non courants		12 712 233	12 370 799
ACTIFS COURANTS			
Stocks		55 967	72 055
(-) Provisions		-15 972	-309
		39 995	71 746
Clients et comptes rattachés	4	424 232	305 867
(-) Provisions		-290 397	-299 882
		133 835	5 985
Autres actifs courants	5	953 213	1 025 711
(-) Provisions		-31 622	-40 011
		921 591	985 700
Placements et autres actifs financiers	6	8 000 000	7 300 000
Liquidités et équivalents de liquidités	7	846 953	1 020 640
Total des actifs courants		9 942 374	9 384 071
Total des actifs		22 654 607	21 754 870

BILAN
AU 31 DECEMBRE 2015
(chiffres arrondis au dinar tunisien)

Capitaux propres et passifs	Notes	Au 31/12/2015	Au 31/12/2014
CAPITAUX PROPRES			
Capital social	8	12 000 000	12 000 000
Réserves	9	3 322 233	2 925 789
Résultats reportés		673	855
Subvention d'investissement (brute)	10	1 946 500	1 946 500
Total des capitaux propres avant résultat		17 269 406	16 873 144
Résultat de l'exercice		1 411 726	1 709 248
Total des capitaux propres avant affectation		18 681 132	18 582 392
PASSIFS			
Passifs non courants			
Autres passifs financiers	11	304 911	281 259
Provisions	12	245 000	0
Total des passifs non courants		549 911	281 259
Passifs courants			
Fournisseurs et comptes rattachés	13	1 591 816	1 292 657
Autres passifs courants	14	1 831 748	1 598 562
Total des passifs courants		3 423 564	2 891 219
Total des passifs		3 973 475	3 172 478
Total des capitaux propres et des passifs		22 654 607	21 754 870

ETAT DE RESULTAT
AU 31 DECEMBRE 2015
(Exprimé en dinars tunisiens)

	Notes	Au 31/12/2015	Au 31/12/2014
Produits d'exploitation			
Revenus	15	9 743 963	9 213 415
Autres produits d'exploitation	16	43 720	60 111
Total des produits d'exploitation		9 787 683	9 273 526
Charges d'exploitation			
Variation de stocks		16 088	-51 460
Achats marchandises		107 383	234 148
Achats d'approvisionnements consommés		740 962	636 897
Charges de personnel		5 305 932	5 118 935
Dotations aux amortissements et provisions		1 201 803	894 210
Autres charges d'exploitation		978 646	762 738
Total charges d'exploitation	17	8 350 814	7 595 468
Résultat d'exploitation		1 436 869	1 678 058
Produits de placements nets	18	562 716	527 860
Autres pertes ordinaires	19	-280	-21 527
Autres gains ordinaires	20	29 163	107 713
Résultat des activités ordinaires avant impôts		2 028 468	2 292 104
Impôts sur les bénéfices	21	-616 742	-582 856
Résultat des activités ordinaires après impôts		1 411 726	1 709 248
Résultat net de l'exercice		1 411 726	1 709 248

ETAT DES FLUX DE TRESORERIE
AU 31 DECEMBRE 2015
(Exprimé en dinars tunisiens)

	Notes	Au 31/12/2015	Au 31/12/2014
Flux de trésorerie liés à l'exploitation			
Résultat de l'exercice		1 411 726	1 709 248
Ajustement pour amortissements et provisions		1 201 803	894 210
Reprise sur provision		-43 720	-60 111
Variation des stocks	22	16 088	-51 460
Variation des clients	23	-118 365	20 065
Variation des autres actifs	24	72 498	-205 879
Variation des passifs courants	25	341 363	-41 719
Plus values /cession d'immobilisations		-25 530	-107 713
Flux de trésorerie liés aux activités de l'exploitation		2 855 863	2 156 641
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissements			
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	26	-1 047 740	-1 544 635
Perte de valeur /action foire de Tunis		0	14 400
Encaiss/Décaiss provenant du remb./octroi des prêts aux personnels	27	-18 010	19 946
Décaissement Emprunt National 2014		0	-500 000
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles		25 530	107 713
Variation des cautionnements reçus	28	23 652	8 673
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement		-1 016 568	-1 893 903
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Encaissement Subv. d'investissement		0	0
Distribution de dividendes		-1 199 995	-959 994
Alimentation du fonds social		-170 925	-130 540
Décaissements sur fonds social	29	57 938	6 402
Flux de trésorerie affectés aux activités de financement		-1 312 982	-1 084 132
Variation de trésorerie		526 313	-821 394
Trésorerie au début de période		8 320 640	9 142 034
Trésorerie à la fin de la période	30	8 846 953	8 320 640

Soldes Intermédiaires de Gestion au 31/12/2015

Libellés	2015	2014
-Revenus	9 743 963	9 213 415
<u>Total produits d'exploitation</u>	9 743 963	9 213 415
-Achats consommés	-864 828	-819 585
-Autres charges externes	-831 570	-577 785
<u>Valeur ajoutée brute</u>	8 047 565	7 816 045
-Charges de personnel	-5 358 742	-5 118 935
-Impôts et taxes	-155 968	-184 953
<u>Excédent brut d'exploitation</u>	2 532 855	2 512 157
-Autres produits ordinaires	29 163	107 713
-Produits financiers	562 716	527 860
-Reprise sur provisions	43 720	60 111
-Charges diverses ordinaires	-22 137	-21 527
-Transfert de Charges	83 954	
-Dotation aux amortissements et provisions	-1 201 803	-894 210
<u>Résultat des activités ordinaires avant impôt</u>	2 028 468	2 292 104
<u>Impôts sur les bénéfices</u>	-616 742	-582 856
<u>Résultat des activités ordinaires après impôt</u>	1 411 726	1 709 248
Effet des modifications comptables		
<u>Résultat après modifications comptables</u>	1 411 726	1 709 248

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

Exercice clos le 31 décembre 2015

A – PRESENTATION DE LA SOCIETE :

A. 1 – Fiche signalétique de la Société :

Exercice	: du 1 ^{er} Janvier au 31 Décembre 2015
Raison sociale	: La Société Tunisienne des Marchés de Gros « SOTUMAG »
Forme juridique	: Société Anonyme
N° registre de Commerce	: B 193791996
Mle. Fiscal	: 012748 / E
Date de création	: 04 Décembre 1980
Adresse	: Route de Nâassen Bir – Kassâa Ben Arous

A. 2 – Caractéristiques :

Activité principale	: Gestion du Marchés d'Intérêt National de Bir - Kassâa
Nombre d'établissement	: 01
Montant du capital	: 12.000.000 dinars Tunisiens.
Répartition du capital :	

Etat Tunisien	37,50 %
Public	49,96 %
O.C.T.	7,55 %
O.T.D	0,50 %
Autres	4,49 %
Total	100 %

B – PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES :

B.1 – Respect des normes comptables Tunisiennes :

Les états financiers de la société ont été élaborés en application des dispositions de la loi 96-112 du 31/12/1996 relative au système comptable des entreprises.

B.2 – Base de mesure et principes comptables pertinents appliqués :

B.2 -1 : Immobilisations incorporelles :

Les éléments incorporels figurant au bilan sont des actifs non monétaires identifiables, sans substance physique, destinés à être utilisés pendant plus d'une période comptable pour les besoins propres de la société.

Ils contribuent à l'augmentation des avantages économiques futurs de la société et peuvent être mesurés de façon fiable.

Les logiciels sont amortis d'une manière linéaire sur une période de trois (03) ans, la règle du prorata temporis est appliquée pour les acquisitions faites au cours de l'exercice.

B.2 -2. Immobilisations corporelles :

Les immobilisations corporelles sont inscrites parmi les actifs conformément à la norme comptable Tunisienne n° 5

Elles sont évaluées à leur coût d'acquisition T.T.C. Sont inclus dans le coût d'acquisition, le prix d'achat, les droits et taxes non récupérables, ainsi que les autres frais engagés pour mettre le bien en état de marche en vue de l'utilisation prévue.

Les dépenses postérieures relatives aux immobilisations corporelles prises en compte sont ajoutées aux valeurs comptables de celles-ci quand elles contribuent à l'amélioration des avantages futurs attendus.

La société pratique la méthode de l'amortissement linéaire.

Les taux retenus sont ceux prévus par le décret n° 2008-492 du 25 février 2008, fixant les taux maximum des amortissements linéaires. La base d'amortissement est le coût d'acquisition.

B. 2 -3 Immobilisations financières :

Les immobilisations financières sont constituées, essentiellement, des éléments suivants :

- Les prêts à plus d'un an accordés au personnel dans le cadre du fonds social ;
- Les titres de participation sont comptabilisés à leur coût d'acquisition. Les frais d'acquisition, tels que les commissions d'intermédiaires, les honoraires, les droits et les frais de banques en sont exclus. Ils font l'objet d'une évaluation en fin d'exercice à leur juste valeur. Les moins-values dégagées sont provisionnées.

B. 2 -4 Revenus :

Les revenus sont constatés quotidiennement pour les redevances sur chiffre d'affaires et mensuellement pour les loyers.

B. 2 -5 Les placements :

Les placements de la SOTUMAG sont des placements à court terme et liquides. Ils sont constitués principalement par des dépôts à terme et des bons de trésor.

A l'arrêté des comptes, les intérêts courus et non encore échus sont comptabilisés en tant que produits à recevoir.

C – NOTES AUX ETATS FINANCIERS :

NOTE N° 1 -LES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

La valeur brute des immobilisations incorporelles s'élève à **214 900 DT** au 31/12/2015, détaillée comme suit :

DESIGNATIONS	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					AMORTISSEMENTS				VALEURS COMPTABLES NETTES	
	Solde au 31/12/2014	Acquisition 2015	Reclassement 2015	Cessions 2015	Solde au 31/12/2015	solde au 31/12/2014	Dotation 2015	Réintégration	Cumul au 31/12/2015	V.C.N 2014	V.C.N 2015
LOGICIELS	203 224	5 776			209 000	186 397	8 133	-	194 530	16 827	14 470
LOGICIEL en cours	0	5 900			5 900	0	0	0	0	0	5 900
TOTAL	203 224	11 676	0	0	214 900	186 397	8 133	0	194 530	16 827	20 370

NOTE N° 2- LES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

La valeur brute de ces immobilisations s'élève à **35 810 010 DT** au 31/12/2015 contre **34 608 970 DT** au 31/12/2014, soit une augmentation de **1 201 040 DT** détaillée comme suit :

DESIGNATION	IMMOBILISATIONS CORPORELLES					AMORTISSEMENTS / PROVISIONS					V.C.N au 31/12/2015
	Au 31/12/14	Acquisitions 2015	Reclass. 2015	cession 2015	Au 31/12/15	Au 31/12/14	Dot.Amort 2015	Dot.prov. 2015	Réintégration	Au 31/12/15	
Terrains et aménagement terrains	158 655				158 655	30 073	3 400			33 473	125 182
Constructions	24 431 477	16 283	754 098	-26 000	25 175 858	18 548 354	602 235		-26 000	19 124 589	6 051 269
Inst. Génér. Agenc. et amén. Construction	1 816 714	93 308	89 930		1 999 952	1 554 135	87 937			1 642 072	357 880
Inst. Tech. Matériel et outillage industriel	437 219	37 397			474 616	387 280	17 500			404 780	69 836
Équipements frigorifiques	778 184		161 489		939 673	776 027	9 900			785 927	153 746
Matériel de transport	794 536	118 984	2 121		915 641	479 435	111 585			591 020	324 621
Inst. Génér. Agenc. et amén. Divers	43 523	1 454			44 977	40 837	1 078			41 915	3 062
Équipements de bureau	407 201	8 014			415 215	381 149	12 783	2 638		396 570	18 645
Matériel informatique	759 365	21 010	42 058		822 433	669 523	58 104			727 627	94 806
Caisses en plastiques	62 053				62 053	62 053	0			62 053	0
Immobilisations en cours (voir note 2.1)	4 920 043	930 590	-1 049 696		4 800 937	23 038	0			23 038	4 777 899
Total des immobilisations corporelles	34 608 970	1 227 040	0	-26 000	35 810 010	22 951 904	904 522	2 638	-26 000	23 833 064	11 976 946

2.1 -Immobilisations en cours :

Les immobilisations en cours totalisent une valeur brute de **4 800 937 DT** au 31/12/2015, détaillée comme suit :

DESIGNATION	IMMOBILISATIONS EN COURS				PROVISIONS				VALEUR COMPTABLE NETTE	
	Solde au 31/12/14	Travaux 2015	Reclassement	Solde au 31/12/15	solde au 31/12/14	Provision 2015	Reprise / Provision 2015	Solde 31/12/15	31/12/2014	31/12/2015
- Constructions en cours dépôt + vestiaires COOPMAG	3 288			3 288	3 288	-	-	3 288	3 288	3 288
- Aménagements en cours mezzanine pour bureaux halle FL	19 301			19 301	19 301	-	-	19 301	19 301	19 301
- Aménagement des pavillons 1-2-3-4	1 283 803	479 641		1 763 444	0		-		1 283 803	1 763 444
- Construction en cours station valorisation déchets	2 899 416			2 899 416	0	-	-		2 899 416	2 899 416
- Installation en cours porte d'entrée principale	449			449	449		-	449	449	449
- Aménagement extérieur local archives	2 878			2 878	0	-	-	0	2 878	2 878
-Travaux de construction d'une fosse et d'un caniveau à ciel ouvert	278 484	428	-278 912	0	0	-	-	0	0	0
-Rénovation du réseau des eaux usées	380 248	94 938	-475 186	0	0	-	-	0	0	0
-Travaux de câblage des pavillons 1-2-3-4	50 055	25 528		75 583	0	-	-	0	50 055	75 583
-Matériel de transport en cours	2 121		-2 121	0	0	-	-	0	2 121	0
-Construction bloc sanitaire et 2 vestiaires	0	36 578		36 578	0	-	-	0	0	36 578
-Rénovation équipement entrepôt frigorifique	0	161 489	-161 489	0	0	-	-	0	0	0
-Installation d'un système de vidéo surveillance	0	131 988	-131 988	0	0	-	-	0	0	0
TOTAL	4 920 043	930 590	-1 049 696	4 800 937	23 038	0	0	23 038	4 897 005	4 777 899

NOTE N°3 : IMMOBILISATIONS FINANCIERES

La valeur brute de ces immobilisations s'élève à **714 916** DT au 31/12/2015 contre **696 906** DT au 31/12/2014, soit une augmentation de **18 010** DT. Elle est détaillée comme suit :

Libellé	Au 31.12.2015	Au 31.12.2014	Variation
Titres de participation (1)	25 600	25 600	0
Dépôts et cautionnements	2 780	2 780	0
Prêts à plus d'un an au personnel	186 536	168 526	18 010
Emprunt National 2014 (2)	500 000	500 000	0
TOTAL	714 916	696 906	18 010

(1) Les titres de participation correspondent à 800 actions de la société « Foire Internationale de Tunis » acquises pour 50 dinars l'action. Ces titres ont subi une perte de valeur irréversible suite à la réduction de la valeur nominale de l'action de 18 dinars.

(2) La SOTUMAG a souscrit le 20/06/2014 à l'Emprunt National 2014 pour un montant de 500 000DT catégorie B pour une période de 7 ans dont 2 ans de grâce à un taux fixe de 6,15% brut l'an.

NOTE N°4 : CLIENTS ET COMPTES RATTACHES

La valeur brute des comptes clients et comptes rattachés s'élève à **424 232** DT au 31/12/2015 contre **305 867** DT au 31/12/2014, soit une augmentation de **118 365** DT détaillée comme suit :

Libellé	Au 31.12.2015	Au 31.12.2014	Variation
Clients effets à recevoir	133 835	5 985	127 850
Clients douteux ou litigieux	290 397	299 882	(9 485)
TOTAL	424 232	305 867	118 365
Provisions	(290 397)	(299 882)	9 485
TOTAL	133 835	5 985	127 850

Le montant des effets à recevoir s'élève au 31/12/2015 à **133 835** DT contre **5 985** DT en 2014.

Les clients douteux comportent les montants des loyers anciens dont le recouvrement est incertain. Des actions en justice ont été intentées en vue de procéder au recouvrement de ces loyers. Les provisions constatées sur ces loyers sont appréciées au cas par cas et sont estimées selon les possibilités d'exécution des jugements rendus par les tribunaux.

NOTE N°5 : AUTRES ACTIFS COURANTS

Les autres actifs courants présentent un total brut de **953 213** DT au 31/12/2015 contre **1 025 711** DT au 31/12/2014, soit une diminution de **72 498** DT. Ils sont détaillés comme suit :

Libellé	Au 31.12.2015	Au 31.12.2014	Variation
Personnel, Prêts à moins d'un an	190 069	170 332	19 737
Débiteurs divers (1)	102 399	117 976	(15 577)
Produits à recevoir (2)	484 449	475 532	8 917
Fournisseurs d'imm. Avances / commandes (3)	49 807	130 997	(81 190)
Charges constatées d'avance (4)	126 489	130 874	(4 385)
TOTAL	953 213	1 025 711	(72 498)
Provision	(31 622)	(40 011)	8 389
TOTAL	921 591	985 700	(64 109)

1. DEBITEURS DIVERS

Le compte « Débiteurs divers » enregistre principalement les créances sur les mandataires au titre des consommations d'eau et électricité des années antérieures pour un montant de **77 967** dinars. Ce compte est provisionné de **31 622** dinars et ce pour les créances jugées irrécouvrables par la SOTUMAG en 2015.

2. PRODUITS A RECEVOIR

Le compte « produits à recevoir » enregistre les loyers à recevoir sur les mandataires pour un montant de **115 377** DT, un montant de **150 000** DT relatif au loyer de la station AGIL en 2015 et les produits financiers sur les placements et les comptes courants à recevoir pour un montant de **219 072** DT.

3. AVANCES SUR FOURNISSEURS D'IMMOBILISATIONS

Le compte comporte l'avance à la société « Construction des Bâtiments du Sud (C.B.S) »

4. CHARGES CONSTATEES D'AVANCE

Les charges constatées d'avances représentent essentiellement les stocks de fin d'année de fournitures de bureau, de carburants, de fournitures électriques et de pièces de rechange.

NOTE 6 : PLACEMENTS ET AUTRES ACTIFS FINANCIERS :

Les placements et autres actifs financiers totalisent **8 000 000** DT au 31/12/2015. Il s'agit des placements dans des comptes à terme auprès des banque BNA pour 7 500 000 dinars et BFT pour un montant de 500 000 dinars.

NOTE N°7 : LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES

Les liquidités et équivalents de liquidités totalisent **846 953** DT au 31/12/2015 contre **1 020 640** DT au 31/12/2014, soit une diminution de **173 687** DT. Elles sont détaillées comme suit :

Libellé	Au 31.12.2015	Au 31.12.2014	Variation
BNA TFL	667 185	641 613	25 571
BFT Marché de Gros	57 217	38 959	18 257
BH	42 040	29 255	12 785
BNA Marché de Gros	30 810	286 368	(255 558)
STUSID BANK	26 913	0	26 913
BNA Fonds social	8 657	7 638	1 019
BNA O.P	6 312	6 312	0
ATB	7 339	1 368	5 971
AMEN BANK	332	8 741	(8 409)
Caisse	148	384	(236)
TOTAL	846 953	1 020 640	(173 687)

NOTE N°8 : CAPITAL SOCIAL

Le capital social, qui s'élève au 31/12/2015 à 12 000 000 D, est composé de 12 000 000 actions de 1 D chacune et réparties comme suit :

Actionnaire	Pourcentage de participation
Etat Tunisien	37,5%
Public	49,96%
OCT	7,55%
OTD	0,50%
Autres	4,49%
TOTAL	100%

NOTE N°9 : RESERVES

Les réserves totalisent **3 322 233** DT au 31/12/2015 contre **2 925 789** DT au 31/12/2014, soit une augmentation de **396 444** DT.

Libellé	Au 31.12.2015	Au 31.12.2014	Variation
Réserves légales	1 123 949	1 038 444	85 505
Réserves extraordinaires	1 850 868	1 597 868	253 000
Réserves pour Fonds social	307 416	249 477	57 939
Autres réserves	40 000	40 000	0
TOTAL	3 322 233	2 925 789	396 444

NOTE N°10 : SUBVENTION D'INVESTISSEMENT

Les subventions d'investissement totalisent **1 946 500** DT au 31/12/2015.

Le tableau des mouvements des capitaux propres s'analyse comme suit :

Désignation	Total des capitaux propres	Capital social	Réserves légales	Réserves pour fonds social	Réserves Extra-ordinaires	Autres réserves	Résultats de l'exercice 2015	Résultats reportés	subventions d'investissements
Solde au 31/12/14 (avant affectation)	18 582 392	12 000 000	1 038 444	249 477	1 597 868	40 000	1 709 248	855	1 946 500
Affectation du résultat 2014 :									
Réserves légales			85 505				-85 505		
Réserves pour fonds social				170 925			-170 925		
Dividendes exercice 2014							-1 200 000		
Réserves extra ordinaires					253 000		-253 000		
Variation des résultats reportés							182	-182	
Dons octroyés FS				-129 965					
Intérêts encaissés sur prêts FS				16 979					
Résultat 2015							1 411 726		
Subventions d'investissements encaissées (a)									
Solde au 31/12/2015	18 681 132	12 000 000	1 123 949	307 416	1 850 868	40 000	1 411 726	673	1 946 500

(a) La subvention d'investissement sera rapportée aux résultats des exercices pendant lesquels seront constatées les charges d'amortissement relatives à l'immobilisation actuellement en cours. Par conséquent, le montant inscrit dans les capitaux propres représente le montant brut avant prélèvement de l'impôt sur les sociétés.

NOTE N°11 : AUTRES PASSIFS FINANCIERS

Cette rubrique présente un solde de **304 911** DT au 31/12/2015 contre **281 259** DT au 31/12/2014, soit une augmentation de **23 652** DT. Elle représente les cautionnements de garantie reçus par la « SOTUMAG » auprès des opérateurs du Marché d'Intérêt National.

NOTE N°12 : PROVISIONS

Le solde de 245 000 DT représente ne provision pour litige constituée en 2015 à la suite d'une saisie arrêt effectuée sur les comptes bancaires de la SOTUMAG d'un montant de 336 653 DT au profit du GMG (Groupement de Maintenance et de Gestion de la Z.I. Bir Kassaa). Le GMG réclame ce montant au titre de la quote-part de la SOTUMAG dans les frais de maintenance et de gestion de la Zone industrielle Bir El Kassaa et objet d'un différend ayant fait l'objet d'un recours en justice. La provision représente 73% du montant de la dette probable.

NOTE N°13 : FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES

Les fournisseurs et comptes rattachés présentent un total de **1 591 816** DT au 31/12/2015 contre **1 292 657** DT au 31/12/2014, soit une augmentation de **299 159** DT. Ils sont détaillés comme suit :

Libellé	Au 31.12.2015	Au 31.12.2014	Variation
Fournisseurs d'exploitation	515 802	407 617	108 185
Fournisseurs d'immobilisations	805 402	701 922	103 480
Fournisseurs, retenues de garantie	270 612	183 118	87 494
TOTAL	1 591 816	1 292 657	299 159

NOTE N°14 : AUTRES PASSIFS COURANTS

Les autres passifs courants totalisent **1 831 748** DT au 31/12/2015 contre **1 598 562** DT au 31/12/2014, soit une augmentation de **233 186** DT. Les autres passifs courants se détaillent au 31/12/2015 comme suit:

Libellé	Au 31.12.2015	Au 31.12.2014	Variation
Personnel, rémunérations dues	100	0	100
Personnel, provisions pour congés à payer	209 482	152 747	56 735
Etat, impôts et taxes	1 080 681	938 593	142 088
Organismes de sécurité sociale	362 612	343 861	18 751
Créditeurs divers	94 492	108 020	(13 528)
Charges à payer	67 080	38 342	28 738
Produits constatés d'avance	17 255	16 961	294
Associés, dividendes à payer	46	39	7
TOTAL	1 831 748	1 598 562	233 186

NOTE N°15 : REVENUS

Les revenus s'élèvent à **9 743 963** DT en 2015 contre **9 213 415** DT en 2014, soit une augmentation de **530 548** DT. Ils sont détaillés comme suit :

Libellé	Au 31.12.2015	Au 31.12.2014	Variation
Redevances fruits et légumes	5 708 080	5 317 294	390 786
Redevances poissons	2 382 505	2 390 187	(7 682)
Redevances Bananes	21 084	0	21 084
Ventes glaces	102 229	80 335	21 894
Loyer entrepôt frigorifique	54 106	65 957	(11 851)
Ventes imprimés spécifiques	130 219	159 324	(29 105)
Ventes imprimantes thermiques	26 040	49 140	(23 100)
Loyer fruits et légumes	618 590	602 704	15 886
Loyer poissons	81 916	83 499	(1 583)
Loyer magasins de dattes	182 719	163 064	19 655
Loyer carreaux melon et pastèque	7 350	8 700	(1 350)
Loyer entrepôt emballages	72 542	69 124	3 418
Loyer divers	317 617	190 897	126 720
Autres revenus	39 049	33 944	5 105
Ventes liées à des modifications comptables	(83)	(754)	671
TOTAL	9 743 963	9 213 415	530 548

NOTE N°16 : AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION

Les autres produits d'exploitation totalisent **43 720** DT en 2015 contre **60 111** DT en 2014, soit une diminution de **16 391** DT. Ils représentent des reprises sur provisions constituées antérieurement.

NOTE N°17 : CHARGES D'EXPLOITATION

Les charges d'exploitation de l'exercice 2015 s'élèvent à **8 350 814** DT contre **7 595 468** DT en 2014, soit une augmentation de **755 346** DT. Elles se détaillent comme suit :

Libellé	Au 31.12.2015	Au 31.12.2014	Variation
Variation de stocks imprimés spécifiques	25 072	(32 550)	57 622
Variation de stocks imprimantes thermiques	6 793	(13 010)	19 803
Variation de stocks lecteurs de cartes magnétiques	0	(5 900)	5 900
Variation de stocks matériels	(15 777)	0	(15 777)
Achats de marchandises	107 383	234 148	(126 765)
Achats d'approvisionnements consommés (1)	740 962	636 897	104 065
Charges du personnel (2)	5 305 932	5 118 935	186 997
Dotations aux amortissements et aux provisions (3)	1 201 803	894 210	307 593
Autres charges d'exploitation (4)	978 646	762 738	215 908
TOTAL	8 350 814	7 595 468	755 346

(1) Achats d'approvisionnements consommés

Les achats d'approvisionnements consommés totalisent **740 962** DT en 2015 contre **636 897** DT en 2014, soit une augmentation de **104 065** DT. Ces achats se détaillent comme suit :

Libellé	Au 31.12.2015	Au 31.12.2014	Variation
Fournitures consommables	32 649	29 041	3 608
Achats non stockés de matières	1 927	22	1 905
Achats non stockés de fournitures	1 016	830	186
Eau	80 480	101 684	(21 204)
Electricité	573 705	460 311	113 394
Carburant	51 487	44 937	6 550
Achats liés à des modifications comptables	93	88	5
Transfert de charges	(395)	(16)	(379)
TOTAL	740 962	636 897	104 065

(2) Charges du personnel

Les charges du personnel totalisent **5 305 932** DT en 2015 contre **5 118 935** DT en 2014, soit une augmentation de **186 997** DT. Elles se détaillent comme suit :

Libellé	Au 31.12.2015	Au 31.12.2014	Variation
Salaires des permanents	4 150 595	4 072 489	78 106
Salaires des contractuels	61 696	79 836	(18 140)
Congés payés	56 898	(33 972)	90 870
Charges sociales	709 266	710 643	(1 377)
Autres charges sociales	368 561	320 072	48 489
Charges du personnel liées à une modification comptable	11 725	0	11 725
Transfert de charges appointements	(3 862)	(4 458)	596
Transfert de charges Assurances Groupe	(48 947)	(25 675)	(23 272)
TOTAL	5 305 932	5 118 935	186 997

(3) Dotations aux amortissements et aux provisions

Les dotations aux amortissements et aux provisions s'élèvent à **1 201 803** DT en 2015 contre **894 210** DT en 2014, soit une augmentation de **307 593** DT. Cette augmentation est détaillée comme suit :

Libellé	Au 31.12.2015	Au 31.12.2014	Variation
Dotations aux amortissements des immob. incorp.	8 134	5 920	2 214
Dotations aux amortis. des immob. corporelles	904 221	849 874	54 347
Dotations aux prov. pour dépréciation des clients	19 525	28 085	(8 560)
Dotations aux prov. pour dépréc. des autres actifs courants	21 984	10 331	11 653
Dotations aux provisions pour litiges	245 000	0	245 000
Dotations aux prov. pour dépréc. des immob.	2 637	0	2 637
Dotations aux amortis. des immob. Corporelles liée à mod.	302	0	302
TOTAL	1 201 803	894 210	307 593

(4)- Autres charges d'exploitation

Les autres charges d'exploitation totalisent **978 646** DT en 2015 contre **762 738** DT en 2014 soit une augmentation de **215 908** DT. Ces charges sont détaillées comme suit :

Libellé	Au 31.12.2015	Au 31.12.2014	Variation
Services extérieurs (a)	815 835	572 966	242 869
Charges diverses ordinaires	21 857	17 000	4 857
Impôts, taxes et versements assimilés	155 968	196 765	(40 797)
Transfert de charges	(15 014)	(23 993)	8 979
TOTAL	978 646	762 738	215 908

(a) Les services extérieurs se détaillent comme suit :

Libellé	Au 31.12.2015	Au 31.12.2014
Entretien et réparation des bâtiments	247 843	147 352
Entretien et réparation des véhicules, des équipements	75 151	98 431
Primes d'assurances	41 962	34 715
Etudes, recherches et autres services extérieurs	66 988	55 088
Rémunération d'intermédiaires et honoraires	125 600	102 988
Publicité et relations publiques	62 737	27 587
Subventions et dons	153 000	75 000
Missions et réception, Voyages et déplacements	20 427	11 077
Frais postaux et frais de télécommunications	21 354	18 331
Divers	773	2 399
	815 835	572 966

NOTE N°18 : PRODUITS DES PLACEMENTS NETS

Les produits des placements totalisent **562 716 DT** en 2015 contre **527 860 DT** en 2014 soit une augmentation de **34 856 DT**. Cette augmentation est détaillée comme suit :

Libellé	Au 31.12.2015	Au 31.12.2014	Variation
Produits des placements	555 036	520 180	34 856
Produits des participations	7 680	7 680	0
TOTAL	562 716	527 860	34 856

NOTE N°19 : AUTRES PERTES ORDINAIRES

Les autres pertes ordinaires sont de **280 DT** en 2015 contre **21 527 DT** en 2014. Les pertes de 2014 proviennent essentiellement de la réduction de la valeur nominale des actions de la Foire Internationale de Tunis pour un montant de 14 400 DT.

Libellé	Au 31.12.2015	Au 31.12.2014	Variation
Charges nettes sur cessions d'immob. et autres pertes	0	7 127	(7 127)
Pertes sur créances irrécouvrables	280	0	280
Réduction de valeur	0	14 400	(14 400)
TOTAL	280	21 527	-21 247

NOTE N°20 : AUTRES GAINS ORDINAIRES

Les autres gains ordinaires totalisent **29 163 DT** en 2015 contre **107 713 D** en 2014 soit une diminution de **78 550 DT**.

Le montant de 2014 représente le profit réalisé à la suite de la cession de 4 voitures de service totalement amorties et la vente d'une quantité de ferraille.

Le montant de 2015 représente le profit réalisé suite à la cession de 4 chambres froides totalement amorties.

Libellé	Au 31.12.2015	Au 31.12.2014	Variation
Produits net / cession d'immob. et autres gains	29 163	107 713	-78 550
TOTAL	29 163	107 713	-78 550

NOTE N°21 : IMPOTS SUR LES BENEFICES

L'impôt sur les bénéfices s'élève à **616 742 DT** en 2015 contre **582 856 DT** en 2014, soit une augmentation de **33 886 DT**.

L'impôt sur les bénéfices au titre de l'exercice 2015 a été déterminé comme suit :

Libellé	2015
Bénéfice brut comptable	2 028 468
Réintégrations	662 138
Déductions	(223 636)
Bénéfice imposable	2 466 970
Impôt sur les sociétés (25%)	616 742

NOTE SUR L'ETAT DES FLUX DE TRESORERIE

NOTE N°22 : VARIATION DES STOCKS

Cette variation présente au 31/12/2015 un solde positif de **16 088 DT** et se détaille ainsi :

Libellé	2015
Stock au 31/12/2015	(55 967)
Stock au 31/12/2014	72 055
Variation des stocks (D)	16 088

NOTE N°23 : VARIATION DES CLIENTS

La variation négative des créances clients l'année 2015 totalise **-118 365 DT** et se détaille ainsi :

Libellé	2015
Créances clients au 31/12/2015	(424 232)
Créances clients au 31/12/2014	305 867
Variation des créances clients	(118 365)

NOTE N°24 : VARIATION DES AUTRES ACTIFS

La variation positive des autres actifs courants l'année 2015 totalise **72 498 DT** et se détaille ainsi :

Libellé	2015
Autres Actifs Courants au 31/12/2015	(953 213)
Autres Actifs Courants au 31/12/2014	1 025 711
Variation des autres actifs (D)	72 498

NOTE N°25 : VARIATION DES PASSIFS COURANTS

La variation positive des autres passifs courants l'année 2015 totalise **341 363 DT** et se détaille ainsi :

Libellé	2015
Passifs courants au 31/12/2015	3 423 564
Fournisseurs d'immobilisations au 31/12/2015	(805 402)
Fournisseurs d'immobilisations retenues de garantie au 31/12/2015	(270 612)
Passifs courants au 31/12/2014	(2 891 219)
Fournisseurs d'immobilisations au 31/12/2014	701 922
Fournisseurs d'immobilisations retenues de garantie au 31/12/2014	183 117
Actionnaires dividendes à payer 2015	(46)
Actionnaires dividendes à payer 2014	39
Variation des Passifs courants (D)	341 363

NOTE N°26 : DECAISSEMENTS RESULTANT DE L'ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

Les décaissements relatifs aux acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles, effectuées courant 2015, s'élèvent à **1 047 740 DT** et se détaillent ainsi :

Libellé	2015
Acquisitions 2015	(1 238 715)
Fournisseurs d'immobilisations au 31/12/2015	805 402
Fournisseurs d'immobilisations retenues de garantie au 31/12/2015	270 612
Fournisseurs d'immobilisations au 31/12/2014	(701 922)
Fournisseurs d'immobilisations retenues de garantie au 31/12/2014	(183 117)
Décaissements relatifs à l'acquisition des immobilisations corporelles et incorporelles	(1 047 740)

NOTE N°27: DECAISSEMENTS PROVENANT D'OCTROIE DES PRETS AUX PERSONNELS

Cette variation reflète en 2015 un décaissement provenant de l'octroie de prêts aux personnel pour 18 010 DT.

Libellé	2015
Immobilisations financières au 31/12/2015 (1)	(714 916)
Immobilisations financières au 31/12/2014 (2)	696 906
Décaissement provenant d'octroie des prêts au personnel (D) (2)-(1)	(18 010)

NOTE N°28: VARIATION DES CAUTIONS RECUES

La variation positive des cautions reçues s'élève à 23 652 D et se détaille ainsi :

Libellé	2015
Autres Passifs Financiers au 31/12/2015 (1)	304 911
Autres Passifs Financiers au 31/12/2014 (2)	(281 259)
Variation des cautions reçues (D) (1)-(2)	23 652

NOTE N°29 : DECAISSEMENTS NETS SUR FONDS SOCIAL

La variation positive du fond social courant l'année 2015 s'élève à 57 938 DT et se détaille ainsi :

Libellé	2015
Réserves pour fonds social au 31/12/2015 (1)	307 415
Réserves pour fonds social au 31/12/2014 (2)	(249 477)
Décaissements nets sur fonds social (D) (1)-(2)	57 938

NOTE N°30: TRESORERIE A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Cette rubrique totalise au 31/12/2015 la somme de 8 846 953 DT et se détaille ainsi :

Libellé	2015
Placements et autres actifs financiers au 31/12/2015	8 000 000
Liquidités et équivalents de liquidités au 31/12/2015	846 953
Trésorerie à la clôture de l'exercice (D)	8 846 953

NOTE N°31 : ENGAGEMENTS HORS BILAN

Les engagements hors bilan représentent des cautionnements définitifs au titre des marchés ci-après :

Titulaire du marché	Objet du marché	Montant du cautionnement DT	
		2015	2014
COTIM	Imprimés spécifiques	6 205	6 205
COTIM	Imprimés spécifiques	5 799	5 799
SOBEDIF	Construction d'une clôture	98 987	98 987
SOBEDIF	Aménagement parking et espace M +P	105 536	105 536
Solar Energy Systems	Unité de valorisation des déchets	75 298	75 298
CIREB	Imprimés spécifiques	0	10 887
C B S	Aménagement des pavillons 1 – 2 – 3 et 4	65 233	65 233
C B S	Construction Bloc sanitaire et vestiaires	4 217	0
B2A	Inventaire physique des immobilisations	0	843
STAFIM PEUGEOT	Acquisition des voitures utilitaires	17 124	17 124
Sté EJMA	Rénovation du réseau des eaux usées	51 418	51 418
Sté EJMA	Construction d'une fosse et d'un caniveau à ciel ouvert	8 288	8 288
ACTI	Installation d'un système de vidéo surveillance	3 708	3 708
GAT	Souscription des contrats d'assurance	9 605	0
Techno Climat	Réparation de 7 fabriques de glace	4 744	0
COMPAFRIQUE	Imprimées spécifiques	1 972	0
	TOTAL :	458 134	449 326

NOTE N°32 : EVENEMENTS POSTERIEURS A LA DATE DE CLOTURE

Le Groupement de Maintenance et de Gestion (GMG) de la Z.I. Bir Kassaa a réclamé à la société un montant de 336 653 DT représentant sa quote-part dans les frais de maintenance de la Z.I. Bir Kassaa. Cette dette, objet d'un différend, fait l'objet de recours en justice dont le sort n'est pas encore précisé. Par prudence, une provision de 245 000 DT fut constituée, représentant ainsi 73% de la dette totale.

En dehors de cette situation, aucun autre événement significatif de nature à affecter l'activité et la situation financière de SOTUMAG n'est intervenu depuis la date de clôture de l'exercice.

Tunis, le 11/06/2016

**MESSIEURS LES ACTIONNAIRES DE
LA SOCIETE TUNISIENNE DES
MARCHES DE GROS « SOTUMAG »**

OBJET : Rapport général du commissaire aux comptes sur
les états financiers de l'exercice clos le 31/12/2015

Messieurs,

1- En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre Assemblée Générale du 22/06/2015, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers de la *Société Tunisienne des Marchés de Gros « SOTUMAG »* arrêtés au 31/12/2015, tels qu'annexés au présent rapport.

Responsabilité de la direction dans l'établissement et la présentation des états financiers :

2- Ces états financiers, qui font ressortir un total net de bilan de 22.654.607 DT et un résultat bénéficiaire de 1.411.726 DT, ont été arrêtés sous la responsabilité des organes de direction et d'administration de la Société. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité du commissaire aux comptes

3- Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère

raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

4- Les états financiers arrêtés au 31/12/2015 ont été établis et présentés conformément à la loi n°96-112 du 30 décembre 1996, relative au système comptable des entreprises et selon les mêmes méthodes comptables appliquées antérieurement.

Opinion sur les états financiers

5- A notre avis, les états financiers de la *Société Tunisienne des Marchés de Gros* « *SOTUMAG* » qui sont annexés au présent rapport, sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de sa situation financière ainsi que des résultats de ses opérations et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos le 31/12/2015, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

6- Sans remettre en cause notre opinion exprimée ci-dessus, nous estimons utile d'attirer votre attention sur les points suivants :

6.1- L'action en recouvrement de créances intentée en 2011 à l'encontre de trois mandataires pour un montant total de 909.175 DT (dont un total de 851.251 DT non comptabilisé) suit son cours devant les tribunaux à la date du présent. Ces créances semblent être considérablement compromises. Elles auraient dû figurer à l'actif et être diminuées d'une provision d'égal montant, aboutissant ainsi à un effet nul sur les résultats.

6.2- Les subventions d'investissement inscrites dans les capitaux propres représentent les montants encaissés au titre de la participation du ministère de l'environnement et de certains organismes sous sa tutelle dans le financement des travaux de construction de la station de valorisation de déchets d'un montant total de 1.946.500 D. Conformément à la norme comptable n° 12, cette subvention sera rapportée aux résultats des exercices pendant lesquels seront constatées les charges d'amortissement relatives à cette immobilisation. Par conséquent, le montant inscrit dans les capitaux propres représente le montant brut avant prélèvement de l'impôt sur les sociétés.

6.3- La société a confié une mission d'inventaire physique des immobilisations à un bureau d'études externe. Selon le rapport de cette mission, daté du mois d'août 2015, les travaux de rapprochement de l'inventaire physique avec la comptabilité, ont abouti à proposer des ajustements qui auraient pour effet de diminution des valeurs brutes des immobilisations et des amortissements correspondants respectivement de 1.091.904 DT et 1.089.267 DT, d'où un effet sur le résultat de 2.637 DT ayant fait l'objet de provision en 2015. Ces ajustements ne sont pas encore effectués.

Diligences spécifiques :

7- Conformément à l'article 266 du code des sociétés commerciales, nous avons analysé le système de contrôle interne, et nous avons présenté nos remarques et recommandations relatives aux procédures administratives, financières et comptables à la direction générale dans un autre rapport.

Il est à signaler que notre analyse du système de contrôle interne relatif au traitement des informations comptables et à l'établissement et la présentation des états financiers, n'a pas révélé d'anomalies significatives qui pourraient affecter notre opinion sur les états financiers.

8- Nous avons examiné le rapport annuel du conseil d'administration relatif aux activités durant l'année 2015. Les informations financières contenues dans ce rapport sont conformes à celles figurant dans les états financiers.

9- En application des dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 Novembre 2001, nous n'avons pas relevé ou pris connaissance de faits qui nous laissent à penser que la tenue des comptes en valeurs mobilières émises par la société n'est pas effectuée en conformité avec la réglementation en vigueur.

Le commissaire aux comptes

UNION AUDIT TUNISIE

Abdellatif ABBES

Tunis, le 11/06/2016

**MESSIEURS LES ACTIONNAIRES DE
LA SOCIETE TUNISIENNE DES
MARCHES DE GROS « SOTUMAG »**

Objet : Rapport spécial - Exercice clos le 31/12/2015

Messieurs,

En application de l'article 200 et suivants du code des sociétés commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions et opérations visées par les textes sus-indiqués.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues à travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

A- Conventions et opérations conclues en 2015

La direction générale ne nous a pas informés de l'existence de conventions ou opérations conclues en 2015 et rentrant dans le cadre des articles cités ci-dessus

B- Conventions et opérations conclues antérieurement à 2015

B1- Convention entre la « SOTUMAG » et la « COOPMAG » portant sur la location d'un local administratif :

Les créances facturées à la « COOPMAG » au titre de l'exercice 2015 se détaillent ainsi :

Désignations	Créances facturées
Location d'un local au marché de gros	12.520,739
Frais de consommation eau et électricité	4.252,711
Total	16.773,450

B2- Convention entre la « SOTUMAG » et l'établissement « Trabelsi et Fils » portant sur la location d'un espace de 50 m² au niveau du pavillon de poisson : Le montant annuel de la location est de deux Mille Dinars (2.000 DT) conformément à la réglementation en vigueur. L'exécution de cette convention, conclue antérieurement, s'est poursuivie au cours de l'exercice 2015.

Les créances facturées par la « SOTUMAG » à l'établissement « Trabelsi et Fils » au titre de l'exercice 2015 se détaillent ainsi :

Désignations	Créances facturées
Location d'un carreau poisson	2.000,004
Location d'un box pour emballage	3.118,166
Location d'un bureau	1.269,838
Redevances sur le chiffre d'affaires	372.857,720
Frais de consommation électricité	4.731,830
Total	383.977,558

B3- Le ministère de tutelle, qui est représenté dans le conseil d'administration de la SOTUMAG, bénéficie depuis plusieurs années d'un personnel, au nombre de 19, qui est mis à sa disposition. Cette situation est en voie de régularisation.

C- Obligations et engagements de la société envers les dirigeants

C1- La rémunération du Président Directeur Général de la « SOTUMAG » du mois de janvier au mois de mars de l'exercice 2015 s'élève à un total brut de 12.563,350 DT telle que fixée par l'arrêté de la Présidence du gouvernement du 20/12/2013. En outre, il a bénéficié des avantages en nature suivants :

- Une voiture de fonction
- Un quota mensuel de carburant de 500 litres valorisé pour un montant de 2.505 DT.
- La prise en charge des frais de Téléphone

C2- La rémunération du Président Directeur Général de la « SOTUMAG » pour la période allant du mois d'avril au mois de décembre s'élève à un total brut de 40.362,412 DT. En outre, il bénéficie des avantages en nature suivants :

- Une voiture de fonction
- Un quota mensuel de carburant de 500 litres valorisé pour un montant de 7.515 DT.
- La prise en charge des frais de Téléphone

C3- L'assemblée générale ordinaire réunie le 22/06/2015 a fixé le montant des jetons de présence à 3.000 DT brut pour chaque membre du conseil d'administration. Les jetons de présence servis dans l'année 2015 totalisent un montant brut de 17.000 DT.

En dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations entrant dans le cadre des dispositions des articles 200 et suivants du code des sociétés commerciales.

Le commissaire aux comptes

UNION AUDIT TUNISIE

Abdellatif ABBES